

<https://trinome-academique.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article56>

L'ancien combattant au XXIème siècle

- Actualités - Archives 2021 -



Date de mise en ligne : jeudi 2 septembre 2021

Copyright © Trinôme académique - Tous droits réservés



Cette journée d'étude a été pensée pour répondre à une interrogation trop souvent laissée sans réponse, et pourtant amenée à évoluer : quelle est la place de l'ancien combattant dans la République, au XXIème siècle ? Le statut des anciens combattants a été fortement transformé, tout comme la nature et le dimensionnement de l'armée française. Les conflits dans lesquels nos armées sont engagées ont, eux aussi, connu de profondes mutations. Le terrorisme est présent depuis de nombreuses années sur notre territoire, et paradoxalement, les conflits armés n'ont jamais été aussi lointains géographiquement et aseptisés par les nouvelles technologies de ce nouvel art de la guerre.

De plus, nous ne pouvons qu'avec tristesse opérer le constat selon lequel toutes les cérémonies ne mobilisent pas autant de personnes qu'elles le mériteraient, et que les témoins directs de événements commémorés sont de moins en moins présents.

Déroulé de la journée

9h00 – 9h30 : Accueil des participants et café de bienvenue

9h30 – 10h30 : Introduction

Cédric Van Styvendael, maire de Villeurbanne

Le général de brigade Eric Maury, directeur adjoint de l'office national des anciens combattants et des victimes de guerre

10h30 – 12h : Table ronde n°1 : Qui est l'ancien combattant ? (d'hier, d'aujourd'hui et de demain).

La réponse à cette question est nécessairement multiple. Il n'existe pas un mais des anciens combattants, en fonction des générations, de l'évolution de la nature de l'armée, mais aussi de la mutation des conflits. Le but de cette table ronde est d'exposer ces nuances et de faire dialoguer ensemble des anciens combattants de générations différentes, mais aussi de faire émerger des problématiques qui peuvent être communes.

12h – 13h30 : Pause déjeuner

13h30 – 15h : Table ronde n°2 : Travail ou devoir de mémoire ?

Le but est ici de faire apparaître les différentes approches autour des conceptions de la mémoire, en fonction des rôles de chacun mais aussi des évolutions historiques et politiques. Le débat pourra être engagé in fine sur les buts de la mémoire : doit-elle faire sens commun à tout prix ? Peut-elle être soumise à divergences ? Par qui ?

15h30 – 17h00 : Table Ronde n°3 : Comment construire la mémoire ?

Cette troisième et dernière table ronde nous permettra de répondre à la question de la légitimité dans la construction de la mémoire, faisant suite aux questions abordées dans les deux premières tables rondes. Elle aura également pour but, après les constats tirés, d'avancer des pistes de réflexions pour l'avenir. Si le profil des anciens combattants évolue, ainsi que l'approche de la mémoire, comment faire vivre cette mémoire au XXIème siècle.

17h00 – 18h00 : Conclusion de la journée : Katia Buisson, conseillère municipale déléguée aux anciens combattants, vie associative et mémoire, politique patrimoniale.

[JE M'INSCRIS](#)